

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE SOUK AHRAS

Nif 408015000041094

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délegation de service public, la Direction des Travaux Publics informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national **ouvert** avec exigence de capacités minimales cité si-dessous parus pour la **1ère** fois le 28/02/2026 dans L'ALGERIE Nouvelle et le 04/03/2026 dans le courrier ,que le marché est attribué provisoirement aux l'entreprises citées ci-dessous :

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Souk-

Désignation du Projet	Entreprise retenue	Montant TTC DA+DELAI	Note technique	NIF	Observations
Acquisition de quatre (04) retro-chargeurs au profit du parc régional de la direction des travaux publics de la wilaya de Souk Ahras	ETS YANISS MOTORS GLOBALE	60.000.000.00 30 JOURS	22	1890902105517156	Offre unique qualifiée techniquement

Ahras, dans un délai de **10** jours à compter du premier affichage du présent avis et cela en application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délegation de service public. , les soumissionnaires. qui sont intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis ,à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.